

La morale est surveillée avec la plus scrupuleuse attention. Tout élève coupable d'immoralité ou de mauvais esprit est renvoyé à sa famille. Les élèves qui ne réussissent pas d'une manière convenable, soit par paresse, soit par manque de dispositions, sont aussi renvoyés à leurs parents.

Aucun livre, journal, etc., ne doit être introduit dans le Collège sans autorisation préalable.

La correspondance est soumise au contrôle du Directeur ou de son Assistant.

On ne peut obtenir de certificats d'études qu'après avoir subi les examens réguliers, et à condition d'avoir repris d'une manière satisfaisante les matières à reprendre, s'il y a lieu, et d'avoir réglé chez le Procureur.

Bourse pour bonne conduite.

Deux bourses ont été fondées pour la bonne conduite.

La première, de \$100.00, donnant droit à une année de pension et d'instruction au collège, est tirée au sort parmi les élèves pensionnaires dont la conduite a été excellente durant toute l'année scolaire.

La seconde, de \$30.00, équivalant au montant annuel payé pour l'enseignement, est tirée au sort parmi les élèves pensionnaires et demi pensionnaires dont la conduite a aussi été excellente durant toute l'année scolaire.

En outre de ces deux bourses, un premier prix est donné à tout élève interne dont la conduite a été excellente durant toute l'année scolaire et un second prix à tout élève interne dont la conduite a été excellente durant neuf mois.

Programme des Etudes.

Le cours des études se divise en trois sections : Cours préparatoire, Cours commercial anglais et Cours classique.

LE COURS PRÉPARATOIRE est divisé en six degrés dont le premier : *Lecture*, est à l'usage des tout jeunes enfants. Le second degré : *Catéchisme*, comprend les élèves qui se préparent à la première communion. Les quatre autres années : *Orthographe, Préparatoire, Eléments, Syntaxe*, comprennent l'enseignement des langues française et anglaise, de la Géographie, de l'Histoire, de l'Arithmétique, du Dessin, de la Calligraphie. Les matières y sont distribuées de telle sorte que l'élève qui quitterait le Collège après avoir terminé ce cours, posséderait une instruction primaire complète.

LE COURS COMMERCIAL, donné exclusivement en anglais, comprend cinq années et embrasse non seulement les matières propres à ouvrir aux jeunes gens un accès certain aux carrières commerciales, industrielles ou administratives, mais encore la littérature, l'histoire, les sciences naturelles, les mathématiques, la philosophie : matières nécessaires à quiconque veut occuper avec honneur une position dans la société.

LE COURS CLASSIQUE est de six années. Il comprend l'enseignement des langues française, anglaise, latine et grecque, l'histoire, la géographie, les mathématiques, les sciences naturelles, la philosophie et tout ce qui permet aux jeunes gens d'embrasser soit l'état ecclésiastique ou religieux, soit les professions libérales.